

# Finances Communales 2024



## Les orientations du BP 2024

- ▶ Maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement
- ▶ Pas d'augmentation des impôts
- ▶ Pas de recours à l'emprunt

## Le Budget Primitif

Le budget primitif 2024 qui retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année a été adopté lors de la séance du Conseil Municipal du 9 avril 2024. Voté à l'unanimité, il a été élaboré en poursuivant les objectifs fixés par l'équipe municipale.

## Budget Primitif 2024

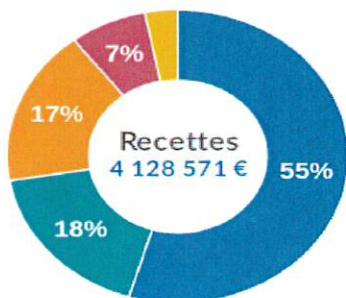
Fonctionnement

4 128 571 €

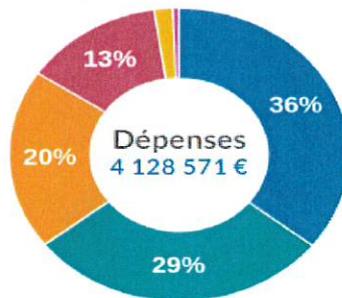
Investissement

2 998 543 €

### Fonctionnement

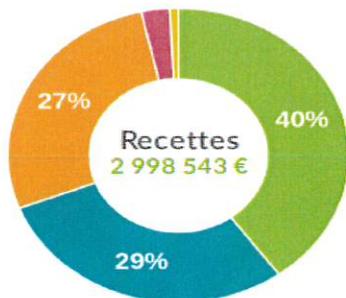


Impôts et taxes :	2 256 185 €
Excédent antérieur :	730 751 €
Dotations et participations :	711 606 €
Produits des services :	303 915 €
Autres recettes :	126 114 €

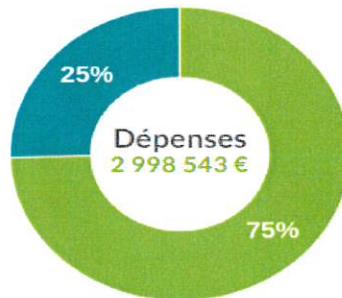


Charges de personnel :	1 473 668 €
Charges générales :	1 190 923 €
Virement à section d'invest :	819 871 €
Charges gestion courante :	547 946 €
Intérêts d'emprunts :	72 900 €
Autres dépenses :	23 263 €

### Investissement



Produits des cessions :	1 200 075 €
Dotations et subventions :	874 335 €
Virement de section de fonct :	819 871 €
Excédent d'invest reporté :	80 999 €
Autres recettes :	23 263 €



Dépenses d'équipement :	2 238 543 €
Remboursement du capital :	760 000 €

## Les orientations du Budget

- ▶ Maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement
- ▶ Pas d'augmentation des impôts
- ▶ Pas de recours à l'emprunt



Visitez notre site internet



# FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2024

Présentation du Budget Primitif : Bernis

Aménagement de l'aire de loisirs  
chemin de la prairie



## Projets d'investissement et vie de la commune

Aménagement avenue de la vaunage :

1 178 000 €

Aménagement de l'aire de loisirs :

746 000 €

Acquisition local ex boulangerie :

115 000 €

Rénovation éclairage public :

65 000 €



Aménagement avenue de la  
vaunage et parking de l'école Paul  
Fort

## Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2024



51%

3 212 537 €  
Admin générale  
933€ / habitant



36%

2 238 543 €  
Infrastructures  
650€ / habitant



13%

832 900 €  
Rembours dette  
242€ / habitant



0%

0 €  
Autres dépenses  
0€ / habitant

Admin générale : Administration générale dont charges de personnel, entretien, maintenance, fournitures, prestations de services, électricité, télécom, eau | Infrastructures : Travaux, constructions, rénovation de bâtiments, acquisitions, études | Rembours dette : Remboursement dette

## Fiscalité communale

## Fiscalité, Emprunt

	Taux	Produit
Taxe Foncière Bati	<b>48.13%</b>	1 801 506 €
Taxe Foncière Non-Bati	<b>95.08%</b>	55 907 €
Taxe Hab Res Secondaire	<b>15.34%</b>	35 850 €

Afin de ne pas alourdir la pression fiscale sur les ménages Bernissois et de soutenir à notre niveau leur pouvoir d'achat, nous avons fait le choix et ce pour la 13<sup>ème</sup> année consécutive, de ne pas augmenter les taux de la fiscalité directe locale. Les tarifs municipaux sont eux aussi maintenus à leur niveau de 2023. Par ailleurs et afin de poursuivre le désendettement et de ne pas obérer l'avenir, nous avons décidé de ne pas avoir recours à l'emprunt.

”

Cette année encore, le budget de fonctionnement a été élaboré dans un contexte financier contraint, notamment à cause de l'inflation persistante et des coûts de l'énergie. Malgré ce contexte difficile, l'évolution des charges de fonctionnement est maîtrisée, les taux des impôts locaux maintenus et le désendettement pérennisé. Le programme d'investissement quant à lui, avec notamment la vente des villas de l'ancienne gendarmerie et les subventions octroyées, reste ambitieux et soutenu. Il permettra d'améliorer le cadre et la qualité de vie des Bernissois et renforcer l'attractivité de notre commune,